



**PRÉFET
DE TARN-ET-GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 25 novembre 2025

Communiqué de presse

Le préfet de Tarn-et-Garonne réunit le comité de suivi des travaux de la cathédrale de Montauban pour une réouverture au public en 2027

Vincent Roberti, préfet de Tarn-et-Garonne, a présidé ce lundi 24 novembre en préfecture un comité de suivi au sujet de la cathédrale de Montauban, en présence de Michel Roussel, Directeur régional des affaires culturelles (DRAC) Occitanie, de Madame le maire de Montauban et de l'évêque du diocèse de Montauban.

La cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Montauban, propriété de l'État, est fermée au public pour des raisons de sécurité. **Elle doit faire l'objet d'importants travaux de stabilisation, de soutènement, et de restauration, pour lesquels l'État mobilise 13,1M d'euros.**

L'opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC) est chargé de la maîtrise d'ouvrage de l'opération, tandis que la maîtrise d'œuvre est assurée par l'architecte en chef des monuments historiques territorialement compétent, M. Pierre-Yves Caillault, secondé par un bureau d'études structure, un second spécialisé en géotechnique et un économiste de la construction.

Les études d'avant-projet réalisées en 2025, préalables aux travaux ont permis d'établir un calendrier prévisionnel en deux tranches opérationnelles :

- **La 1^{re} tranche de travaux** aura lieu entre l'été 2026 et l'été 2027 : confortement de l'édifice, notamment par la reprise des sols, le renforcement des fondations par forage de micropieux, la mise en œuvre de tirants, la réalisation d'ouvrages en béton, la reprise des maçonneries extérieures et intérieures.
- **La 2^e tranche de travaux** est prévue de l'été 2027 à l'été 2028 : travaux de restauration interne, notamment les enduits et badigeons des chapelles de la nef, la restauration des décors peints, la restauration de mobiliers, le traitement des fissures du transept et des chapelles du cœur.

La réouverture de la cathédrale interviendra au terme de la première tranche des travaux, à l'été 2027. La seconde tranche se poursuivra en site ouvert. Ce phasage a été consolidé avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS82) en amont du dépôt des autorisations administratives.

Une collaboration étroite entre les services de l'État et les services de la Ville de Montauban permettra un suivi très précis des travaux durant toutes les opérations.